



Formation Psychiatrie 2021

«Relevé des mesures limitatives de liberté / Utilisation du EFM en PEA»

Date, horaire: Jeudi 25.03.2021, 13 – 17 h

Lieu: Bureau ANQ, Murifeld West, 6ème étage
Weltpoststrasse 5, Berne

La formation est proposée de manière hybride. Possibilité de participation "sur place" ou par vidéoconférence.

Participant*es

- Responsables de la formation EFM-PEA des hôpitaux et cliniques romands

Intervenant*es

- Lena Schneller, droit & compliance PUK Zurich
- Dr Laurent Holzer, directeur médecin RFSM Fribourg
- Dr Johanna Friedli, responsable Psychiatrie ANQ

Objectifs/Programme

- EFM : le relevé des mesures limitatives de liberté sous l'angle juridique, échange et discussion (Lena Schneller)
- questions pratiques relatives à l'utilisation de l'EFM (discussion animée par Dr Laurent Holzer portant sur les exemples apportés par les participants)
- Synthèse

Frais

CHF 200.00
inclus matériel et pause-café

Crédits

L'Institut suisse pour la formation médicale post graduée et continue (ISFM) reconnaît la formation avec 3 Crédits

Inscription

- Les inscriptions sont possibles jusqu'au 18 mars 2021 via [LIEN](#)
- L'inscription est définitive. En cas d'annulation d'inscription dès le 18 mars 2021 les frais de formation seront facturés.
- Le nombre de participants est limité à env. 24 personnes.

Contact

Domaine psychiatrie, psychiatrie@anq.ch

ANQ - Association nationale pour le développement de la qualité dans les hôpitaux et les cliniques ; www.anq.ch